...et des routes à Fleurey-sur-Ouche

En 1664, on aménage la section allant de la Porte Guillaume à Chèvre-morte. (C'est dire combien le réseau routier, même près de Dijon, est, à cette date, inexistant !). Le pont de Pont-de-Pany étant pratiquement ruiné, en 1675, on entreprend sa restauration. Dans les années 1680, on répare, on élargit la chaussée à 30 pieds[3], d'abord de Chèvre-morte à La Cude de Notre Dame de l'estang, puis jusqu'à la Croix Saunière[4] de Fleurey, pour arriver ensuite à Pont-de-Pany.

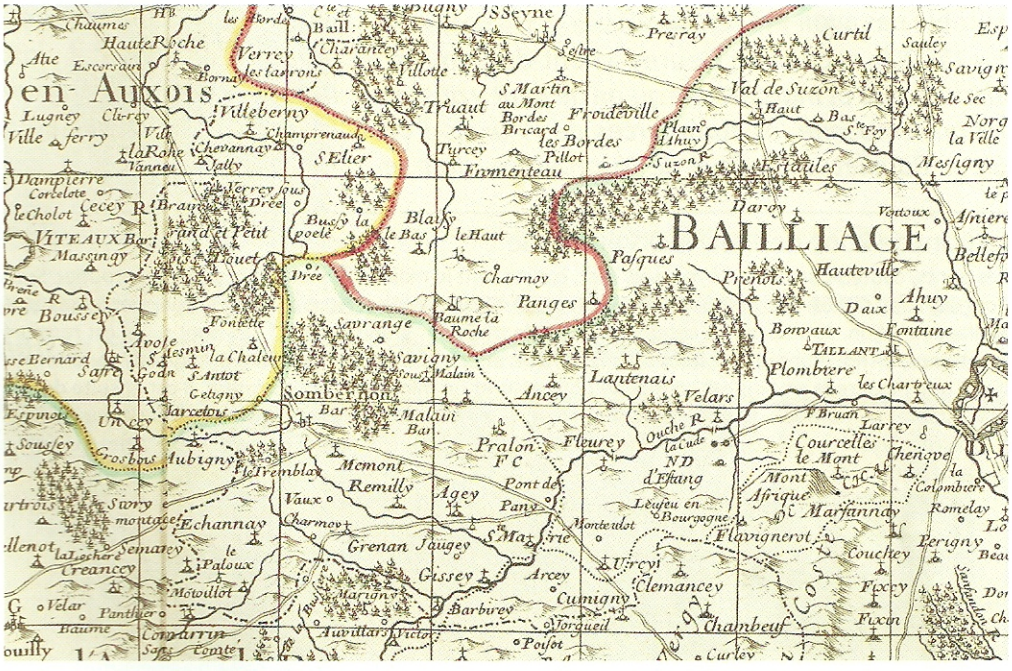

Carte du Duché de Bourgogne dressée en 1709 par Guillaume de l'Isle (B M de Dijon)
Aucune route n'est représentée passant par le bourg de Fleurey. En revanche, une voie venant de l'Arrière-Côte, passe au hameau de Pont-de-Pany.
Pour aller de Dijon à Paris, seul, le trajet par Val-Suzon et Saint-Seine est indiqué.

Il faut arracher des buissons, boucher les ornières, trouver des matériaux pour empierrer. Près de Pont-de-Pany, il faut casser la roche sur 20 pieds de large et 2 à 3 pieds de hauteur. Pour éviter des terrains marneux et instables, à la hauteur des "Creux de Suzon" et des combes Grégoire et de Chaillot, la chaussée est entièrement recréée plus près de la colline. Au Bon Moisson, les pentes sont trop fortes. Pour les amoindrir et éviter le ruissellement de la combe, un remblai est établi. En même temps, on refait l'accès à Fleurey.

Jusqu'à un valon appelé le Vaux Moisson où il y a une grande chute d'eaues et un meschant chemin, il est nécessaire d'y faire une levée(3) de pierre et graviers et une muraille pour soutenir la levée en sa longueur de cent trente deux toises, la levée aura dix-huit pieds de large, douze pieds de hauteur, dans le milieu sera fait un pont....

Depuis les noyers jusqu' à la Croix Saunière, il faut faire le chemin dans une ancienne rue (de Fleurey) où il était autrefois et pour ce faire il faut arracher les buissons et remplir la rue de pierres et graviers et aplanir en la largeur de trente pieds et la longueur de quatre-vingt-cinq toises.

(Décision des Elus généraux des Etats du Duché de Bourgogne du 28 janvier 1684)

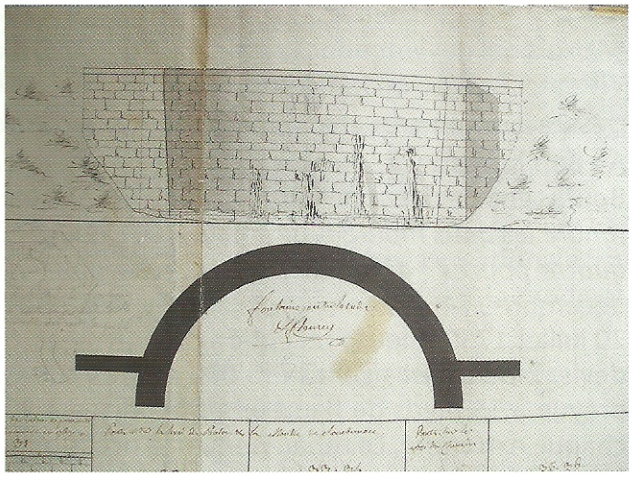

Actuellement en mauvais état, mais toujours existant, à l'un des deux "Creux de Suzon", un mur très particulier. Il soutient la route et en même temps permet l'écoulement de la source. (Plan, vers 1750)